



# FÉMINISTE TOI-MÊME !

CONCOURS 2018  
COLLAGES ET DÉTOURNEMENTS

## RÈGLEMENT

---

### ARTICLE 1 – ORGANISATION, OBJECTIFS

**A l'occasion du cinquième anniversaire, déjà, de la journée « Féministe toi-même », les co-organisateurs, le Centre Librex et PointCulture proposent cette année un concours de collages et de détournements d'images.**

Les deux oeuvres qui seront choisies par le jury vaudront à leur auteur(e)s un an de prêts gratuits et illimités dans tout le réseau PointCulture (avec retards payants) ou un abonnement d'un an à *axelle* magazine, le mensuel féministe belge.

Les meilleurs projets seront présentés sur le site Internet de PointCulture et du Centre Librex. Si la qualité des œuvres reçues le permet, ce concours pourra donner lieu à une exposition itinérante, dans les différents PointCulture de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Une sélection des œuvres sera exposée lors de la Journée Féministe toi-même ! Les visiteuses et les visiteurs de la journée attribueront le jour-même le prix du public. L'auteur(e) du prix du public gagnera un bon d'achat de 100€ à la librairie Tului.

### ARTICLE 2 – PARTICIPANT(E)S

Ce concours est ouvert à toutes et tous.

### ARTICLE 3 – DATE LIMITE DE PARTICIPATION

Les envois doivent nous parvenir pour le 1er novembre 2018 au plus tard.

**PointCulture**

Alexandra Garin /Alexandra.garin@pointculture.be  
Place de l'amitié 6 -1160 Bruxelles T. 02 737 19 35



## ARTICLE 4 - THÈME

Il s'agit de proposer un collage original illustrant d'une manière ou d'une autre le titre de la journée : « Féministe toi-même ! ».

La cinquième édition de la journée « Féministe toi-même » aura lieu le samedi 17 novembre 2018 au PointCulture Bruxelles (145 rue Royale à 1000 Bruxelles).

Les quatre premières éditions de « Féministe toi-même ! » se sont déroulées grâce à la participation de :

**AMAZONE, AWSA, AXELLE MAGAZINE, LA BARBE (FRANCE), LA LIBRAIRIE BARRICADE, LA CIE BILOXI 48, LE CENTRE LIBREX, LE CERCLE FÉMINISTE DE L'ULB, ELLES TOURNENT/DAMES DRAAIEN, LES FEMMES PRÉVOYANTES SOCIALISTES, FIREFEC - FORUM INTER-RÉGIONAL DES FEMMES CONGOLAISES POUR LE DÉVELOPPEMENT, GAMS - GROUPE POUR L'ABOLITION DES MUTILATIONS SEXUELLES, GARANCE, L'HÉRITAGE DES FEMMES, HUMAN ACTS, LADYFEST, L-SLAM, TERRE DES FEMMES, LA LIBRAIRIE TULITU, LA RUELLE, LES LILITHS, LINGEER, MARIAGE ET MIGRATION, LE MONDE SELON LES FEMMES, LES NUBIENNES, POINTCULTURE, RADIO PANIK, LE RIDEAU DE BRUXELLES, L'UNION DES FEMMES AFRICAINES, L'UNIVERSITÉ DES FEMMES, L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DU THÉÂTRE, VIE FÉMININE, LES WARRIORS POETS**

Entre ateliers ludiques, lecture, auto-défense, pochoirs, laboratoire vidéo, bar convivial, librairie, projections, théâtre, concert, DJ, ces journées se sont révélées riches en partage de pensées, d'images, de paroles. La prochaine se voudra tout aussi ouverte. Nous invitons d'ailleurs toutes les associations intéressées à nous contacter.

## ARTICLE 5 - FICHE TECHNIQUE

- > L'œuvre doit être envoyée dans un format lisible par un logiciel de traitement d'images comme Photoshop ou Gimp. Les tirages papier en format A4 sont également autorisés.
- > La résolution de l'image doit être suffisante pour permettre une impression de qualité en format A4.
- > Pas de signature sur l'œuvre : comme chaque année, la sélection se fait sur base anonyme.

## ARTICLE 6 – MODALITÉS DE PARTICIPATION ET RÉCEPTION DES PROJETS

Les œuvres peuvent nous être envoyées jusqu'au 31 octobre (compris), à l'adresse, [alexandra.garin@pointculture.be](mailto:alexandra.garin@pointculture.be).

**PointCulture**

Alexandra Garin /Alexandra.garin@pointculture.be  
Place de l'amitié 6 -1160 Bruxelles T. 02 737 19 35



Ou par la poste à : **Alexandra GARIN – PointCulture**  
**Place de l'Amitié 6 -1160 Bruxelles**

**En plus de l'œuvre proposée, la candidature comportera les coordonnées complètes du/de la participant(e): nom, prénom, adresse mail, téléphone.**

Chaque participant-e peut proposer trois œuvres maximum.

### **ARTICLE 7 – MODE DE SÉLECTION**

Les œuvres proposées seront examinées par un jury composé des membres partenaires de cette Journée. Le jury est souverain.

### **ARTICLE 9 – PROCLAMATION DES RÉSULTATS**

Les participant(e)s seront avertis personnellement du choix du jury dans le courant du mois de novembre 2018.

### **ARTICLE 10 – DROITS D'EXPLOITATION ET CLAUSES RÉGULATOIRES**

Tous les projets transmis pourront être exposés durant la journée « Féministe toi-même ! » ou ultérieurement et ne seront pas assujettis à une rémunération. Le jury se réserve sur une présélection de projets à exposer.

Les participant-e-s garantissent l'originalité de l'œuvre proposée et acceptent de donner un droit d'exploitation, de diffusion aux associations participantes de la journée.

La sélection du projet se fera d'une manière anonyme par le jury. Seule la secrétaire du concours, Alexandra Garin aura connaissance de l'identité des auteur(e)s.

Si le jury considère ne pas avoir suffisamment de propositions ou qu'aucune ne lui paraisse satisfaisante, le comité organisateur se réserve la prérogative d'annuler ce concours. En l'occurrence, aucun dédommagement de quelque nature que ce soit ne pourra être consenti aux participant(e)s du concours.

Toute personne participant à ce concours adhère automatiquement à toutes les clauses de ce règlement.